

Séjours **2027**
Séniors en Vacances



ÉDITO

Et si c'était le moment de partir... une, deux, ou même plusieurs fois dans l'année ?

Grâce au programme Séniors en Vacances de l'ANCV, profitez de séjours tout compris à un tarif unique dans nos villages vacances Cévéo.

Choisissez votre destination, sélectionnez les dates proposées et laissez-vous porter.

Que vous ayez envie d'une escapade de 5 jours ou d'une séjour de 8 jours, chaque séjour est pensé pour vous offrir confort, découvertes, convivialité et sérénité.

Et surtout, pourquoi se limiter ?

Le programme Séniors en Vacances ne fixe aucune limite de départs.

Si vous êtes éligible, vous pouvez partir plusieurs fois dans l'année et multiplier les occasions de vous évader, de découvrir de nouvelles régions et de partager des moments chaleureux.

Parce que les vacances sont un véritable moment de bien-être, Cévéo et l'ANCV vous donnent l'opportunité d'en profiter pleinement, tout au long de l'année.

À vous de choisir votre prochaine destination... nous nous occupons du reste.



12 destinations en France dont 6 villages vacances labélisés par l'Ecolabel Européen. Certification décernée par l'AFNOR.

VOTRE SÉJOUR 8 JOURS / 7 NUITS

VOTRE SÉJOUR À

492 €⁽¹⁾
par personne

tarif par personne éligible au programme Séniors en Vacances

AVEC SUBVENTION

277 €⁽²⁾
par pers.

tarif par personne éligible à l'aide financière de l'ANCV déduction faite de la subvention de 215 €

VOTRE SÉJOUR 5 JOURS / 4 NUITS

VOTRE SÉJOUR À

410 €⁽¹⁾
par personne

tarif par personne éligible au programme Séniors en Vacances

AVEC SUBVENTION

231 €⁽²⁾
par pers.

tarif par personne éligible à l'aide financière de l'ANCV déduction faite de la subvention de 179 €



SÉJOURS SÉNIORS EN VACANCES

- ✓ Accueil personnalisé
- ✓ Traitement prioritaire de votre dossier
- ✓ Pension complète avec menus adaptés*
- ✓ Aide à la réservation et conseillers dédiés
- ✓ Activités variées et tout compris
- ✓ Hébergements confortables et accessibles
- ✓ Personnel qualifié et à votre écoute
- ✓ Séjours conviviaux favorisant les rencontres

⁽¹⁾ Subvention ANCV non déduite du tarif proposé. ⁽²⁾ Déduction faite de la subvention sous réserve d'éligibilité. * Régimes alimentaires sur demande dès la réservation.

NOS DESTINATIONS

Séniors en vacances 2027

pages 12-13

MESQUER

Pays de Guérande



pages 18-19

BOIS D'AMONT

Jura



pages 10-11

**CARCANS-
MAUBUISSON**

Gironde



pages 14-15

HAUT-BREDA

Isère



Nos

Séjours *ancv*

SENIORS EN VACANCES



pages 8-9

MIMIZAN PLAGE

Landes



pages 4-5

**BORMES-LES-
MIMOSAS**

Var



pages 16-17

LUZ-ST-SAUVEUR

Hautes-Pyrénées



pages 6-7

GRUISSAN

Aude



PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR | Var (83)

Bormes-les-Mimosas

Village vacances "La Manne"

Dans un endroit idyllique face aux îles d'Hyères, entre mer et collines, le village vacances La Manne est situé dans un très beau domaine fleuri et calme de 11 hectares et propose des chambres en pension complète.

On Adore

- A 5km de la plage
- Piscines avec solarium
- Bar paillote avec terrasse
- Séjour en demi-pension et en pension complète



Piscine



Pension
Complète



Wi-Fi à la
réception



Animaux
autorisés



Laverie

L'HÉBERGEMENT

Chambres hôtelières (11 m²) de plain-pied. Sanitaire individuel attenant à chaque chambre (salle d'eau avec douche et WC) sur la base d'un couple ou d'une personne par chambre. Terrasse.

LES ÉQUIPEMENTS

Piscines avec terrasse et solarium, point touristique à l'accueil, 2 terrains de tennis, 3 terrains de pétanque, 1 terrain de beach volley, tennis de table, espace télévision extérieur, espace lecture, une grande scène amphithéâtre pour les spectacles, prêt gratuit de jeux de société, aire de jeux, parking gratuit (non surveillé).

LA RESTAURATION

Le restaurant du village de vacances propose une formule en pension complète avec des menus variés et adaptés à vos activités.



Votre séjour 8 jours / 7 nuits

« Au cœur de la côte d'Azur Varoise »

JOUR
1

Arrivée en fin d'après-midi. Installation. Apéritif de bienvenue. Dîner et soirée animée.

JOUR
2

Gym douce sur le village. Déjeuner au village. Partez à la découverte de l'histoire locale du **Lavandou** en compagnie d'un guide. Dîner et soirée animée.

JOUR
3

Départ pour un **tour panoramique de Hyères en autocar**, commenté par notre guide. Poursuite avec la **visite guidée du parc Olbius Riquier**, classé « Jardin remarquable ». Déjeuner au restaurant. L'après-midi, découverte d'un **producteur de vins AOP Côtes de Provence**. Visite guidée dans le domaine et dégustation de vins. Dîner et soirée animée.

JOUR
4

Détente au village de vacances : piscine, bibliothèque, et jeux de société à disposition. Déjeuner au village. **Concours de pétanque**, sport emblématique de la région azurienne. Jeux apéro, dîner et soirée animée.

JOUR
5

Départ pour le village de **Bormes-Les-Mimosas**, découverte libre du **marché borméen**, un incontournable de la région Provençales-Alpes-Côte-d'Azur. Puis temps libre dans la cité médiévale. Au retour, **découvrez l'activité d'une miellerie**. Visite guidée suivie d'une dégustation (visite selon période d'ouverture). Déjeuner au village. **Ateliers jeux d'adresse** sur le village. Dîner et soirée animée.

JOUR
6

Tournois de cartes sur le village. Déjeuner au village. Départ pour **Port Grimaud**, embarquement pour une visite à bord d'un **Coche d'Eau** pour naviguer sur ses canaux. Puis profiter d'un temps libre. Dîner et soirée animée.

JOUR
7

Gym douce sur le village. Déjeuner au village. **Détente au village de vacances** : piscine, bibliothèque, et jeux de société à disposition. Jeux apéro, dîner et soirée animée.

JOUR
8

Petit déjeuner. Retour vers la ville d'origine avec un panier repas à emporter.

Les programmes d'activités sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'être aménagés selon les conditions météorologiques ou la disponibilité du prestataire. Piscine à disposition sur le centre et plage à 4 km, n'oubliez pas votre tenue de bain !

VOTRE SÉJOUR À

492 € ⁽¹⁾
par personne

AVEC SUBVENTION

277 € ⁽²⁾
par pers.

DATES*

Du 15/05 au 22/05/27	Du 21/08 au 28/08/27
Du 29/05 au 05/06/27	Du 28/08 au 04/09/27
Du 12/06 au 19/06/27	Du 25/09 au 02/10/27
Du 26/06 au 03/07/27	Du 02/10 au 09/10/27
Du 03/07 au 10/07/27	

Les tarifs comprennent :

- La pension complète du dîner du 1er jour au déjeuner à emporter du 8ème jour (1/4 vin compris, café au déjeuner)
- L'hébergement base 2 personnes par chambre en prestation hôtelière (lits faits à l'arrivée, linge de toilette fournis)
- Les excursions et les visites mentionnées au programme
- Un accompagnateur Cévéo
- Les animations et les activités sur le village
- Les transferts aller (jour 1) et retour (jour 8) entre la gare de Hyères et le village (**sur inscription avant l'arrivée**)
- Le transport pour les excursions
- Le supplément single offert
- Les frais de dossier

Les tarifs ne comprennent pas :

- la taxe de séjour (tarif 2026) : 1,15 € / nuit / pers.
- l'assurance annulation / rapatriement / interruption de séjour avec ASSURINCO / MUTUAIDE ASSISTANCE :
 - **Multirisque** : 4,2% par dossier (*hors subvention*)
- les animaux de compagnie : 9 € / animal / nuit. *Les animaux de compagnie sont autorisés sur le village mais pas au restaurant et lors des excursions.*
- le trajet aller / retour jusqu'au site de vacances (*village vacances et gare*)

TRANSPORT

Pour les personnes venant en véhicule personnel, un parking gratuit est disponible au village vacances. Les arrivées s'effectuent de 17h à 20h. Pour les arrivées en train, une navette Cévéo gratuite est assurée entre la gare de Hyères et le village vacances, uniquement sur réservation : départ de la gare de Hyères à 18h le jour de l'arrivée, et départ du village à 9h le jour du départ (*prévoir un train à partir de 10h*).

En dehors de ces horaires ou depuis une autre gare, Cévéo ne pourra pas assurer la prise en charge du transport. Pour toute information ou réservation de la navette, contactez l'accueil à partir d'avril au 04 94 71 02 92.

⁽¹⁾ Subvention ANCV non déduite du tarif proposé. ⁽²⁾ Déduction faite de la subvention de 215 € sous réserve d'éligibilité.
*Sous réserve de disponibilité

(Nous consulter pour savoir si nous avons ouvert de nouvelles dates)



OCCITANIE | Aude (11)

Gruissan

Village vacances

A 800 mètres de l'immense plage de sable fin des Ayguades, le village de vacances vous accueille dans une ambiance méditerranéenne, sur un terrain plat de 6 hectares. Gruissan est une station balnéaire renommée et classée parmi les plus beaux villages de France.

On Adore

- Piscine chauffée de 25 m
- Découverte de la région
- Animations et excursions
- Sauna et hammam
- A 800 mètres de la plage



Piscine



Pension
Complète



Wi-Fi dans
tout le village



Animaux
autorisés



Laverie

L'HÉBERGEMENT

Hébergement dans un logement sur la base de 2 personnes par chambre. Dans chaque hébergement, salle d'eau, WC et terrasse.

LES ÉQUIPEMENTS

Deux piscines dont une de 25 m, sauna, hammam, bar, bibliothèque, salon TV, salle d'activités et d'animation, 3 courts de tennis, accès Wi-Fi gratuit sur tout le site, laverie, parking.

LA RESTAURATION

Le restaurant du village de vacances propose une formule en pension complète avec des menus variés et adaptés à vos activités.



Votre séjour 8 jours / 7 nuits

« Escale Méditerranéenne »

JOUR
1

Arrivée en fin d'après-midi. Installation. Apéritif de bienvenue. Dîner et soirée animée.

JOUR
2

Découverte du village de vacances puis **promenade « les pieds dans l'eau »** sur la très belle plage des Ayguades. Déjeuner au village. **Visite guidée de Gruissan.** Découverte de la vieille ville dont les ruelles encerclent le château et la tour dite Barberousse, la plage des chalets sur pilotis, le port de plaisance. Dîner et soirée animée.

JOUR
3

Gym douce. Déjeuner au village. **Détente au village de vacances :** pétanque, piscine et jeux de société à disposition. Jeux apéro, dîner et soirée animée.

JOUR
4

Départ pour **Carcassonne, visite guidée de la Cité Médiévale**, temps libre et déjeuner régional. Au retour, arrêt à **Lagrasse** : petit cité médiévale nichée au creux de la vallée, classé parmi les « **Plus beaux Villages de France** ». Dîner et soirée animée.

JOUR
5

Départ du port d'Homps pour deux heures de balade en gabare, en pleine nature, sur le **Canal du Midi**, classé Patrimoine de l'Humanité par l'UNESCO. Passage par le Pont de Jouarres, le Pont des Métairies du Bois, traversée de l'Aqueduc d'Argent-Double... puis retour à Homps. **Croisière commentée** sur l'histoire du Canal, le fonctionnement des écluses, la faune, la flore... Déjeuner au village. **Détente au village de vacances :** pétanque, piscine et jeux de société ...

JOUR
6

Départ pour **Narbonne**. Visite guidée de la ville à la rencontre des principaux monuments. Arrêt aux **Halles couvertes** à la rencontre des saveurs de la Narbonnaise. Déjeuner au village. **Activités découvertes sur site.** Dîner et soirée animée.

JOUR
7

Gym douce. Déjeuner au village. **Détente au village de vacances :** pétanque, piscine et jeux de société à disposition. Jeux apéro, dîner et soirée animée.

JOUR
8

Petit déjeuner. Retour vers la ville d'origine avec un panier repas à emporter.

Les programmes d'activités sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'être aménagés selon les conditions météorologiques ou la disponibilité du prestataire. Piscine chauffée à disposition sur le centre et plage à 800 mètres, n'oubliez pas votre tenue de bain !

VOTRE SÉJOUR À

492 € ⁽¹⁾
par personne

AVEC SUBVENTION

277 € ⁽²⁾
par pers.

DATES*

Du 02/05 au 09/05/27	Du 04/07 au 11/07/27
Du 16/05 au 23/05/27	Du 22/08 au 29/08/27
Du 30/05 au 06/06/27	Du 29/08 au 05/09/27
Du 06/06 au 13/06/27	Du 19/09 au 26/09/27
Du 13/06 au 20/06/27	Du 17/10 au 24/10/27
Du 27/06 au 04/07/27	

Les tarifs comprennent :

- la pension complète du dîner du 1er jour au déjeuner à emporter du dernier jour (1/4 vin compris, café au déjeuner)
- l'hébergement base 2 personnes par chambre en prestation hôtelière (lits faits à l'arrivée, linge de toilette fournis)
- les excursions et les visites mentionnées au programme
- un accompagnateur Cévéo
- les animations et les activités sur le village
- les transferts aller (jour 1) et retour (jour 8) entre la gare de Narbonne et le village (**sur inscription avant l'arrivée**)
- le transport pour les excursions
- les frais de dossier

Les tarifs ne comprennent pas :

- la taxe de séjour (tarif 2026) : 1,15 € / nuit / pers.
- le supplément single (1pers./chambre) : 95 € / pers. / 8 jours
- la prise en charge individualisée des bagages au départ et à l'arrivée
- **l'assurance annulation** / rapatriement / interruption de séjour avec ASSURINCO / MUTUAIDE ASSISTANCE :
 - Multirisque : 4,2% par dossier (hors subvention)
- les animaux de compagnie : 9 € / animal / nuit. *Les animaux de compagnie sont autorisés sur le village mais pas au restaurant et lors des excursions.*
- le trajet aller / retour jusqu'au site de vacances (village vacances et gare)

TRANSPORT

Pour les personnes venant en véhicule personnel, un parking gratuit est disponible au village vacances. Les arrivées s'effectuent de 17h à 20h. Pour les arrivées en train, une navette Cévéo gratuite est assurée entre la gare de Narbonne et le village vacances, uniquement sur réservation : départ de la gare de Narbonne entre 17h et 18h le jour de l'arrivée, et départ du village à 9h le jour du départ (*prévoir un train à partir de 10h*).

En dehors de ces horaires ou depuis une autre gare, Cévéo ne pourra pas assurer la prise en charge du transport. Pour toute information ou réservation de la navette, contactez l'accueil à partir d'avril au 04 68 75 19 00.

⁽¹⁾ Subvention ANCV non déduite du tarif proposé. ⁽²⁾ Déduction faite de la subvention de 215 € sous réserve d'éligibilité.

*Sous réserve de disponibilité

(Nous consulter pour savoir si nous avons ouvert de nouvelles dates)



NOUVELLE AQUITAINE | Landes (40)

Mimizan Plage

Village vacances

A 300 mètres de l'océan, du bourg et des commerces, le village vacances et camping Cévéo de Mimizan Plage est idéalement situé. D'immenses plages de sable fin, une forêt qui s'étend à perte de vue et qui ne demande qu'à livrer ses secrets, bienvenue dans les Landes !

On Adore

- Piscine extérieure chauffée
- Découverte de la région
- A 400 mètres de la plage
- Salle d'activités
- Menus spécifiques sur demande



Piscine



Pension Complète



Wi-Fi à la réception



Animaux autorisés



Laverie

L'HÉBERGEMENT

Hébergement dans un logement sur la base de 2 personnes par chambre. Dans chaque hébergement, salle d'eau, WC et terrasse ou balcon.

LES ÉQUIPEMENTS

Piscine, bar, bibliothèque, salon TV, salle d'activités et d'animation, salle de spectacle, jeux à disposition, accès Wi-Fi gratuit dans les parties communes, laverie, parking.

LA RESTAURATION

Le restaurant du village de vacances propose une formule en pension complète avec des menus variés et adaptés à vos activités.



Votre séjour 8 jours / 7 nuits

« À la découverte des Landes »

JOUR
1

Arrivée en fin d'après-midi. Installation. Apéritif de bienvenue. Présentation du site et du programme. Dîner et ambiance musicale.

JOUR
2

Promenade dans Mimizan Plage : la plage, les commerces, le Courant. Déjeuner au village. **Pétanque**. Dîner et soirée animée.

JOUR
3

Promenade en attelage. Circuit commenté dans les rues de Mimizan sur les thèmes de l'architecture, le littoral landais... Déjeuner au village. **Concours de Mölkky**, jeu d'adresse de plein air originaire de Finlande. Jeux apéro, dîner et soirée animée.

JOUR
4

Départ du village direction **Saint-Jean-de-Luz**, avec une pause prévue au port. Visite guidée de la ville, découverte de la Baie de Saint-Jean-de-Luz et visite de l'église Saint-Jean-Baptiste. Déjeuner au restaurant au coeur du Pays Basque. L'après-midi, direction le **village d'Espelette** pour découvrir le charme de son architecture basque et son piment. Profiter d'un temps libre dans les boutiques. Dîner et soirée animée.

JOUR
5

Temps libre et de détente au village. Déjeuner au village. Départ en gare de **Sabres** à bord d'un train aux voitures classées « Monuments Historiques » pour le **quartier de Marquèze**. Nous y découvrirons le cadre de vie et de travail des habitants d'autrefois. Au fil de la promenade, nous nous familiariserons avec les personnages, les métiers anciens et les animaux animant le quartier. Jeux apéro, dîner et soirée animée.

JOUR
6

Découverte de la « Promenade Fleurie », surprenant havre floral situé au bord du lac. Déjeuner au village. **Détente au village de vacances** : aquagym. Dîner et soirée animée.

JOUR
7

Temps libre dans Mimizan-Plage pour les derniers achats. Déjeuner au village. **Initiation à la quille landaise**, jeu traditionnel du Sud-ouest. Jeux apéro, dîner et soirée animée.

JOUR
8

Petit déjeuner. Retour vers la ville d'origine avec un panier repas à emporter.

Les programmes d'activités sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'être aménagés selon les conditions météorologiques ou la disponibilité du prestataire. Piscine chauffée à disposition sur le centre et plage à 400 mètres, n'oubliez pas votre tenue de bain !

VOTRE SÉJOUR À

492 € ⁽¹⁾
par personne

AVEC SUBVENTION

277 € ⁽²⁾
par pers.

DATES*

Du 16/05 au 23/05/27 Du 29/08 au 05/09/27
Du 06/06 au 13/06/27 Du 12/09 au 19/09/27
Du 27/06 au 04/07/27 Du 26/09 au 03/10/27

Les tarifs comprennent :

- la pension complète du dîner du 1er jour au déjeuner à emporter du dernier jour (1/4 vin compris, café au déjeuner)
- l'hébergement base 2 personnes par chambre en prestation hôtelière (lits faits à l'arrivée, linge de toilette fournis)
- les excursions et les visites mentionnées au programme
- un accompagnateur Cévéo
- les animations et les activités sur le village
- les transferts aller (jour 1) et retour (jour 8) entre la gare de Morcenx et le village (**sur inscription avant l'arrivée**)
- le transport pour les excursions
- les frais de dossier

Les tarifs ne comprennent pas :

- la taxe de séjour (tarif 2026) : 1.08 € / nuit / pers.
- le supplément single (1 pers./chambre) : 95 €/pers./ 8 jours
- la prise en charge individualisée des bagages au départ et à l'arrivée
- l'assurance annulation / rapatriement / interruption de séjour avec ASSURINCO / MUTUAIDE ASSISTANCE :
 - **Multirisque** : 4,2% par dossier (*hors subvention*)
- les animaux de compagnie : 9 € / animal / nuit. *Les animaux de compagnie sont autorisés sur le village mais pas au restaurant et lors des excursions.*
- le trajet aller / retour jusqu'au site de vacances (village vacances et gare)

TRANSPORT

Pour les personnes venant en véhicule personnel, un parking gratuit est disponible au village vacances. Les arrivées s'effectuent de 17h à 20h. Pour les arrivées en train, une navette Cévéo gratuite est assurée entre la gare de Morcenx et le village vacances, uniquement sur réservation : départ de la gare de Morcenx entre 17h et 18h le jour de l'arrivée, et départ du village à 8h30 le jour du départ (*prévoir un train à partir de 9h30*).

En dehors de ces horaires ou depuis une autre gare, Cévéo ne pourra pas assurer la prise en charge du transport. Pour toute information ou réservation de la navette, contactez l'accueil à partir d'avril au 05 58 09 18 82.

⁽¹⁾ Subvention ANCV non déduite du tarif proposé. ⁽²⁾ Déduction faite de la subvention de 215 € sous réserve d'éligibilité.

*Sous réserve de disponibilité

(Nous consulter pour savoir si nous avons ouvert de nouvelles dates)



NOUVELLE AQUITAINE | Gironde (33)

Carcans-Maubuisson

Village vacances "Les Dunes"

Au cœur de la forêt des Landes girondines, le village vacances Cévéo se trouve en bordure de lac et à 7 km des plages océanes. La résidence vous offre un point de départ idéal pour la découverte du Médoc et de ses châteaux. Le village vous accueille dans un cadre convivial propice aux vacances et à la détente.

On Adore

- Piscine couverte et chauffée
- Découverte de la région
- A 400 mètres du lac
- A 7 km de l'Océan



Piscine



Pension
Complète



Wi-Fi à la
réception



Animaux
autorisés



Laverie

L'HÉBERGEMENT

Chambres hôtelières de plain-pied ou en étage (escaliers extérieurs). Sanitaire individuel attenant à chaque chambre sur la base d'un couple ou de 2 personnes regroupées par chambre. TV. Terrasse ou balcon.

LES ÉQUIPEMENTS

Piscine couverte et chauffée, bar, bibliothèque, salle TV, salle polyvalente avec écran géant, pétanque, 2 courts de tennis, ping-pong, accès Wi-Fi gratuit dans les parties communes, laverie, parking.

LA RESTAURATION

Le restaurant du village propose une formule en pension complète avec des menus variés et adaptés à vos activités.



Votre séjour 8 jours / 7 nuits

« Entre Médoc et Océan »

JOUR
1

Arrivée en fin d'après-midi. Installation. Apéritif de bienvenue. Présentation du site et du programme. Dîner et soirée animée.

JOUR
2

Balade à pied dans le **Domaine de Bombannes**, en bordure du plus grand lac naturel d'eau douce de France. Déjeuner au village. **Gym douce** ou **activités de détente sur le village**. Dîner et soirée animée.

JOUR
3

Départ pour **Bordeaux, ville classée au Patrimoine Mondial de l'UNESCO**. Tour panoramique de la ville en autocar avec un guide conférencier : Eglise Notre-Dame, Grand Théâtre, Place de la Bourse, le miroir d'eau... Déjeuner au restaurant. Puis **temps libre sur l'avenue Sainte-Catherine**, la plus longue avenue commerçante d'Europe. Jeux apéro, dîner et soirée animée.

JOUR
4

Gym douce. Déjeuner au village. **Détente au village de vacances** : pétanque, piscine et jeux de société à disposition. Dîner et soirée animée.

JOUR
5

Départ pour le **marché de Lacanau Océan**, les boutiques, les plages océanes... Déjeuner au village. L'après-midi, découverte de la **pointe Nord du Médoc, de Soulac et de Verdon-sur-Mer**. Au retour, visite d'une **propriété viticole** producteur de vin du Médoc. Jeux apéro, dîner et soirée animée.

JOUR
6

Détente au village de vacances : pétanque, piscine et jeux de société à disposition. Déjeuner au village. Départ pour le **Cap Ferret**. Visite guidée d'un village ostréicole. **Panorama sur le Bassin d'Arcachon et la dune du Pilat**, la plus haute d'Europe. Dîner et soirée animée.

JOUR
7

Balade à pied en direction de l'océan. Déjeuner au village. **Temps libre sur le domaine** et en fin d'après-midi, **apéritif de départ aux couleurs locales** : charcuteries du Médoc, kir médocain. Jeux apéro, dîner et soirée animée.

JOUR
8

Petit déjeuner. Retour vers la ville d'origine avec un panier repas à emporter.

Les programmes d'activités sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'être aménagés selon les conditions météorologiques ou la disponibilité du prestataire. Piscine couverte et chauffée à disposition sur le centre, plage du lac à 400 m et plages océanes à 7 km, n'oubliez pas votre tenue de bain !

VOTRE SÉJOUR À

492 € ⁽¹⁾
par personne

AVEC SUBVENTION

277 € ⁽²⁾
par pers.

DATES*

Du 24/04 au 01/05/27	Du 03/07 au 10/07/27
Du 29/05 au 05/06/27	Du 28/08 au 04/09/27
Du 05/06 au 12/06/27	Du 11/09 au 18/09/27
Du 19/06 au 26/06/27	Du 25/09 au 02/10/27
Du 26/06 au 03/07/27	Du 16/10 au 23/10/27

Les tarifs comprennent :

- la pension complète du dîner du 1er jour au déjeuner à emporter du dernier jour (1/4 vin compris, café au déjeuner)
- l'hébergement base 2 personnes par chambre en prestation hôtelière (lits faits à l'arrivée, linge de toilette fournis)
- les excursions et les visites mentionnées au programme
- un accompagnateur Cévéo
- les animations et les activités sur le village
- les transferts aller (jour 1) et retour (jour 8) entre la gare de Bordeaux et le village (**sur inscription avant l'arrivée**)
- le transport pour les excursions
- les frais de dossier

Les tarifs ne comprennent pas :

- la taxe de séjour (tarif 2026) : 1.08 € / nuit / pers.
- le supplément single (1 pers./chambre) : 95 € / pers. / 8 jours
- la prise en charge individualisée des bagages au départ et à l'arrivée
- **l'assurance annulation** / rapatriement / interruption de séjour avec ASSURINCO / MUTUAIDE ASSISTANCE :
- **Multirisque** : 4,2% par dossier (*hors subvention*)
- les animaux de compagnie : 9 € / animal / nuit. *Les animaux de compagnie sont autorisés sur le village mais pas au restaurant et lors des excursions.*
- le trajet aller / retour jusqu'au site de vacances (village vacances et gare)

TRANSPORT

Pour les personnes venant en véhicule personnel, un parking gratuit est disponible au village vacances. Les arrivées s'effectuent de 17h à 20h. Pour les arrivées en train, une navette Cévéo gratuite est assurée entre la gare de Bordeaux et le village vacances, uniquement sur réservation : départ de la gare de Bordeaux à 17h15 le jour de l'arrivée, et départ du village à 8h le jour du départ (*prévoir un train à partir de 10h30*).

En dehors de ces horaires ou depuis une autre gare, Cévéo ne pourra pas assurer la prise en charge du transport. Pour toute information ou réservation de la navette, contactez l'accueil à partir d'avril au 05 56 03 95 00.

⁽¹⁾ Subvention ANCV non déduite du tarif proposé. ⁽²⁾ Déduction faite de la subvention de 215 € sous réserve d'éligibilité.

*Sous réserve de disponibilité

(Nous consulter pour savoir si nous avons ouvert de nouvelles dates)



PAYS DE LA LOIRE | Loire-Atlantique (44)

Mesquer-Pays de Guérande

Village vacances le Château de Tréambert

Au nord de la presqu'île de Guérande, connue pour ses petits ports de pêche animés, ses jolies plages et ses curieux paysages de marais salants, le Château de Tréambert vous accueille au coeur d'un domaine ombragé de 17 hectares, à 1.5 km du village de Mesquer et à 2 km des premières plages.

On Adore

- Logement tout confort
- A 2Km des Plages
- Au coeur du Parc Régional de la Brière
- L'espace aquatique chauffé



Piscine



Pension
Complète



Wi-Fi à la
réception



Animaux
autorisés



Laverie

L'HÉBERGEMENT

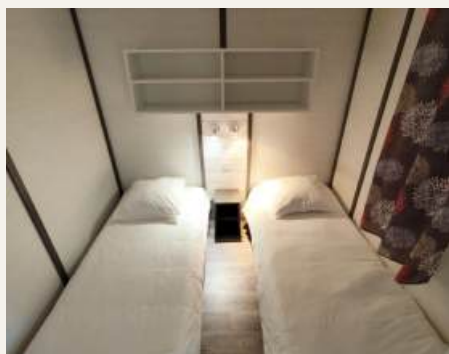
Hébergement dans un logement sur la base de 2 personnes par chambre. Dans chaque logement, salle d'eau avec douche, WC séparés et terrasse.

LES ÉQUIPEMENTS

ppiscine chauffée, bain à remous, pataugeoire, solarium, point touristique à l'accueil, 2 terrains de tennis, 1 terrain de pétanque, 1 terrain de volley, tennis de table, Salle TV, espace bibliothèque, salle de spectacle, prêt de jeux de société, parking gratuit (non surveillé).

LA RESTAURATION

Le restaurant du village de vacances propose une formule en pension complète avec des menus variés et adaptés à vos activités.



Votre séjour 8 jours / 7 nuits

« Entre Terre et Marais »

JOUR
1

Arrivée en fin d'après-midi. Installation. Apéritif de bienvenue. Dîner et soirée animée.

JOUR
2

Traversée du **site classé des marais salants** avec explication sur le circuit de l'eau de l'océan au mulon de sel. **Tour des remparts de Guérande** et **visite guidée** de la cité médiévale... Suivi d'un peu de temps libre. Déjeuner au village. **Détente au village de vacances** : piscine, bibliothèque, et jeux de société à disposition. Dîner et soirée animée.

JOUR
3

Atelier découverte de la danse en ligne au village, madison, country, etc... Déjeuner au village. Au départ du village, petite balade accompagnée jusqu'au **port petit de Kercabellec** (environ 3km). Dîner et soirée animée.

JOUR
4

Visite de la petite cité de caractère de Piriac, et petit temps libre. Puis arrêt au **port de pêche de La Turballe** et explication des techniques de pêche à la sardine, l'anchois, le thon, la criée ... vue de la **petite église Ste Anne** et de ses célèbres vitraux. Possibilité de se balader sur la nouvelle jetée. Déjeuner au village. **Concours de pétanque** au village. Dîner et soirée animée.

JOUR
5

Direction le **pont suspendu** au-dessus de l'estuaire de la Loire, traversée vers Pornic. Déjeuner au restaurant. Arrêt au **panorama du serpent d'océan**. Re traversée du pont vers **St-Nazaire**, ville-port avec son histoire, la base des sous-marins (*possibilité de montée sur le toit*), tour de la ville. Jeux apéro, dîner et soirée animée.

JOUR
6

Gym douce au village. Déjeuner au village. Départ pour **La Roche Bernard**. Circuit commenté en petit train dans les rues de cette cité de caractère, passage par l'arrière port, les vieux quartiers, le pont suspendu... Dîner et soirée animée.

JOUR
7

Découverte du **palets breton** au village. Déjeuner au village. **Détente au village de vacances** : piscine, et jeux de société à disposition. Dîner et soirée animée.

JOUR
8

Petit déjeuner. Retour vers la ville d'origine avec un panier repas à emporter.

Le programme d'activités est donné à titre indicatif et est susceptible d'être aménagé selon les conditions météorologiques ou la disponibilité du prestataire. Espace aquatique chauffé à disposition sur le centre, plages océanes à 2 km, n'oubliez pas votre tenue de bain !

VOTRE SÉJOUR À

492 € ⁽¹⁾
par personne

AVEC SUBVENTION

277 € ⁽²⁾
par pers.

DATES*

Du 24/04 au 01/05/27	Du 03/07 au 10/07/27
Du 08/05 au 15/05/27	Du 21/08 au 28/08/27
Du 22/05 au 29/05/27	Du 28/08 au 04/09/27
Du 29/05 au 05/06/27	Du 11/09 au 18/09/27
Du 12/06 au 19/06/27	Du 02/10 au 09/10/27

Les tarifs comprennent :

- la pension complète du dîner du 1er jour au déjeuner à emporter du 8ème jour (1/4 vin compris, café au déjeuner)
- l'hébergement base 2 personnes par hébergement en prestation hôtelière (lits faits à l'arrivée, linge de toilette)
- les excursions et les visites mentionnées au programme
- un accompagnateur Cévéo
- les animations et les activités sur le village
- Les transferts aller (jour 1) et retour (jour 8) entre la gare de La Baule et le village (**sur inscription avant l'arrivée**)
- Le transport pour les excursions
- Les frais de dossier

Les tarifs ne comprennent pas :

- la taxe de séjour (tarif 2026) 0.77 € / nuit / pers.
- le supplément single (1 pers. / chambre) : 95€ / pers./8 jours
- la prise en charge individualisée des bagages au départ et à l'arrivée
- **l'assurance annulation** / rapatriement / interruption de séjour avec ASSURINCO / MUTUAIDE ASSISTANCE :
 - **Multirisque** : 4,2% par dossier (*hors subvention*)
- les animaux de compagnie : 9 € / animal / nuit. *Les animaux de compagnie sont autorisés sur le village mais pas au restaurant et lors des excursions.*
- le trajet aller / retour jusqu'au site de vacances (village vacances et gare)

TRANSPORT

Pour les personnes venant en véhicule personnel, un parking gratuit est disponible au village vacances. Les arrivées s'effectuent de 17h à 20h. Pour les arrivées en train, une navette Cévéo gratuite est assurée entre la gare de La Baule et le village vacances, uniquement sur réservation : départ de la gare de La Baule à 18h le jour de l'arrivée, et départ du village à 9h le jour du départ (*prévoir un train à partir de 10h*). *En dehors de ces horaires ou depuis une autre gare, Cévéo ne pourra pas assurer la prise en charge du transport. Pour toute information ou réservation de la navette, contactez l'accueil à partir d'avril au 02 40 42 51 18.*

⁽¹⁾ Subvention ANCV non déduite du tarif proposé. ⁽²⁾ Déduction faite de la subvention de 215 € sous réserve d'éligibilité.

*Sous réserve de disponibilité



AUVERGNE-RHÔNE-ALPES | Isère (38)

Haut-Bréda

Village vacances

A proximité de Grenoble et Chambéry, la vallée du Haut Breda vous offre un paysage enchanteur : lacs d'altitude, torrents, cascades et villages authentiques. Bordé de sapins et d'épicéas et d'un ruisseau, le village vacances Cévéo du Haut-Breda propose de nombreux services et activités.

On Adore

- Piscine couverte et chauffée
- Espace jeux avec billard, baby-foot et tennis de table
- Menus spécifiques sur demande



Piscine



Pension
Complète



Wi-Fi dans
tout le village



Animaux
autorisés



Laverie

L'HÉBERGEMENT

Hébergement dans un appartement avec 2 chambres, sur la base d'un couple ou 2 personnes regroupées par hébergement. Dans chaque appartement, salle d'eau avec douche, WC séparés, balcon.

LES ÉQUIPEMENTS

Piscine couverte et chauffée (disponible le printemps/été uniquement), bar, billard, baby-foot, bibliothèque, salon de télévision, salle d'activités et d'animation, jeux à disposition, zone Wi-Fi à l'accueil, laverie, chalet grill finlandais, parking.

LA RESTAURATION

Le restaurant du village de vacances propose une formule en pension complète avec des menus variés et adaptés à vos activités.



Votre séjour 8 jours / 7 nuits

« Séjour Activités Douces et Découvertes »

JOUR
1

Arrivée en fin d'après-midi. Installation. Apéritif de bienvenue. Dîner et soirée animée.

JOUR
2

Départ du village à pied pour une **balade autour du Lac du Haut Breda** (1h30 de marche). Déjeuner au village. Visite guidée du **Musée des Forges et Moulins de Pinsot**. Découverte d'un ensemble de moulins fonctionnant encore de nos jours uniquement à la force de l'eau, suivie d'une démonstration de forge. Dîner et soirée animée.

JOUR
3

Départ pour une **marche nordique** : discipline santé de nature venant de Finlande. Déjeuner au village. Rencontre avec notre accompagnateur : **découverte de l'observation animalière** pour apprendre à observer autour de soi à la longue vue. Jeux apéro, dîner et soirée animée.

JOUR
4

Départ pour **Chambéry**. Visite guidée de la **Cité des Ducs**, l'ancienne capitale des Etats de Savoie, révèle ses secrets de places en cours. Déjeuner au restaurant. Puis, direction le **Fort-Barraux** ; découvrez l'une des plus anciennes et des plus prestigieuses places défensives des Alpes. Dîner et soirée animée.

JOUR
5

Au départ du village, marche pour **explorer davantage la Vallée du Haut Breda** (2h de marche). Déjeuner au village. Sur place, rencontre avec un **équipage de chiens de traîneaux**, à la découverte du métier de musher. Jeux apéro, dîner et soirée animée.

JOUR
6

Journée festive et multisports sur le village en extérieur (selon météo) : barbecue et concours de pétanque, mōlkky, palet... Dîner et soirée animée.

JOUR
7

Au départ du village, marche dans la forêt avant de pouvoir admirer la **Cascade du Pissou** (2h30 de marche). Déjeuner au village. **Temps libre et de détente sur le village** : pétanque, mōlkky, piscine, jeux de société à disposition. Jeux apéro, dîner et soirée animée.

JOUR
8

Petit-déjeuner. Retour vers la ville d'origine avec un panier repas à emporter.

Les programmes d'activités sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'être aménagés selon les conditions météorologiques ou la disponibilité du prestataire. Piscine couverte et chauffée à disposition sur le centre, n'oubliez pas votre tenue de bain !

VOTRE SÉJOUR À

492 € ⁽¹⁾
par personne

AVEC SUBVENTION

277 € ⁽²⁾
par pers.

DATES*

Du 26/06 au 03/07/27

Du 28/08 au 04/09/27

Les tarifs comprennent :

- la pension complète du dîner du 1er jour au déjeuner à emporter du dernier jour (1/4 vin compris, café au déjeuner)
- l'hébergement base 2 personnes par hébergement en prestation hôtelière (lits faits à l'arrivée, linge de toilette fournis)
- les excursions et les visites mentionnées au programme
- un accompagnateur Cévéo
- les animations et les activités sur le village
- les transferts aller (jour 1) et retour (jour 8) entre la gare de Grenoble et le village (**sur inscription avant l'arrivée**)
- le transport pour les excursions
- le supplément single (1 pers./logement) : **gratuit**
- les frais de dossier

Les tarifs ne comprennent pas :

- la taxe de séjour (tarif 2026) : 0.80 € / nuit / pers.
- la prise en charge individualisée des bagages au départ et à l'arrivée
- **l'assurance annulation** / rapatriement / interruption de séjour avec ASSURINCO / MUTUAIDE ASSISTANCE :
 - **Multirisque** : 4,2% par dossier (hors subvention)
- les animaux de compagnie : 9 € / animal / nuit. *Les animaux de compagnie sont autorisés sur le village mais pas au restaurant et lors des excursions.*
- le trajet aller / retour jusqu'au site de vacances (village vacances et gare)

TRANSPORT

Pour les personnes venant en véhicule personnel, un parking gratuit est disponible au village vacances. Les arrivées s'effectuent de 17 h à 20 h. Pour les arrivées en train, une navette Cévéo gratuite est assurée entre la gare de Grenoble et le village vacances, uniquement sur réservation : départ de la gare de Grenoble à 18h30 le jour de l'arrivée, et départ du village à 7h45 le jour du départ (prévoir un train à partir de 9h).

En dehors de ces horaires ou depuis une autre gare, Cévéo ne pourra pas assurer la prise en charge du transport. Pour toute information ou réservation de la navette, contactez l'accueil à partir d'avril au 04 76 97 50 90.

⁽¹⁾ Subvention ANCV non déduite du tarif proposé. ⁽²⁾ Déduction faite de la subvention de 215 € sous réserve d'éligibilité.

*Sous réserve de disponibilité



OCCITANIE | Hautes-Pyrénées (65)

Luz-Saint-Sauveur

Village vacances

Implanté dans un cadre exceptionnel et proche des commerces, le village club Cévéo de Luz-Saint-Sauveur est coeur des montagnes et de la nature. A proximité de Lourdes ou encore du célèbre Cirque de Gavarnie, il vous accueille pour un séjour riche en gastronomie et patrimoine.

On Adore

- Espace Balnéo RÉNOVÉ couvert et chauffé
- Découverte de la région
- A 500 mètres des commerces



Piscine



Pension
Complète



Wi-Fi dans
tout le village



Animaux
autorisés



Laverie

L'HÉBERGEMENT

Hébergement dans un logement sur la base de 2 personnes par chambre (lits simples) avec TV. Salle d'eau avec douche, WC dans chaque chambre. Balcon ou terrasse.

LES ÉQUIPEMENTS

Espace Balnéo RÉNOVÉ, couvert et chauffé (banquettes massantes, sauna, passage aquatique extérieur), bar, bibliothèque, salon TV, salle d'animation et video projection sur grand écran, accès Wi-Fi gratuit à l'accueil, laverie, salle de restaurant panoramique, parking.

LA RESTAURATION

Le restaurant du village de vacances propose une formule en pension complète avec des menus variés et adaptés à vos activités.



Votre séjour 8 jours / 7 nuits

« Escapade Pyrénéenne »

JOUR
1

Arrivée en fin d'après-midi. Installation. Réunion d'information sur votre séjour et apéritif de bienvenue. Dîner et soirée animée.

JOUR
2

Départ à pied pour le **château Ste Marie** (XI^{ème} siècle) offrant un beau point de vue sur la vallée de Luz (5 km de marche). Déjeuner au village. **Initiation à la quille béarnaise**, tir à l'arc soft, pétanque... Jeux apéro, dîner et soirée animée.

JOUR
3

Balade à pied au départ du village : les Jardins de la Mairie. Passage par la **Maison du Parc National de la Vallée puis promenade au marché de Luz-St-Sauveur**. Déjeuner au village. Vallée du **Gave de Cauterets** jusqu'au Pont d'Espagne. Accès aux cascades par une balade (500 m). Dîner et soirée animée.

JOUR
4

Découverte de **St-Savin**, typique village moyenâgeux, avec panoramique, un des plus beaux villages des Hautes-Pyrénées. Puis **direction Lourdes** : tour panoramique en car et balade à pied dans la vieille cité. Puis visite du **Domaine du Sanctuaire**. Temps libre. Dîner et soirée animée.

JOUR
5

Balade à la **Chapelle Solférino**, sur les traces de Napoléon (5 km de marche). Déjeuner au village. **Dégustation de fromages Toy** au village. Jeux apéro, dîner et soirée animée.

JOUR
6

Initiation à la **quille béarnaise, tir à l'arc soft** (flèches sans pointes), **pétanque**... Déjeuner au village. Découverte du **Cirque de Gavarnie, grandiose cirque naturel et lieu de légende classé au Patrimoine Mondial de l'UNESCO**. Possibilité de marche jusqu'au cœur du Cirque ou temps libre dans le village. Au retour, visite d'une **fabrique de lainage des Pyrénées**. Dîner et soirée animée.

JOUR
7

Temps libre dans Luz-St-Sauveur pour les derniers achats, et **activités à la carte au village**. Déjeuner au village. Détente dans le **centre balnéoludique du village de vacances** : jacuzzi, sauna, banquettes massantes... Espace privatisé, sur inscription. Jeux apéro, dîner et soirée animée.

JOUR
8

Petit déjeuner. Retour vers la ville d'origine avec un panier repas à emporter.

Les programmes d'activités sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'être aménagés selon les conditions météorologiques ou la disponibilité du prestataire. Espace aqualudique couvert et chauffé, n'oubliez pas votre tenue de bain !

VOTRE SÉJOUR À

492 € ⁽¹⁾
par personne

AVEC SUBVENTION

277 € ⁽²⁾
par pers.

DATES*

Du 15/05 au 22/05/27 Du 21/08 au 28/08/27
Du 05/06 au 12/06/27 Du 28/08 au 04/09/27
Du 26/06 au 03/07/27 Du 04/09 au 11/09/27
Du 03/07 au 10/07/27

Les tarifs comprennent :

- la pension complète du dîner du 1er jour au déjeuner à emporter du dernier jour (1/4 vin compris, café au déjeuner)
- l'hébergement base 2 personnes par chambre en prestation hôtelière (lits faits à l'arrivée, linge de toilette fournis)
- les excursions et les visites mentionnées au programme
- un accompagnateur Cévéo
- les animations et les activités sur le village
- le supplément single (1 pers./logement) : **gratuit**
- les transferts aller (jour 1) et retour (jour 8) entre la gare de Lourdes et le village (sur inscription avant l'arrivée)
- le transport pour les excursions
- les frais de dossier

Les tarifs ne comprennent pas :

- la taxe de séjour (tarif 2026) : 0.91 € / nuit / pers.
- la prise en charge individualisée des bagages au départ et à l'arrivée
- **l'assurance annulation garantie épidémie / rapatriement / interruption de séjour** avec ASSURINCO / MUTUAIDE ASSISTANCE :
 - **Multirisque** : 4,2% par dossier (*hors subvention*)
- les animaux de compagnie : 9 € / animal / nuit. *Les animaux de compagnie sont autorisés sur le village mais pas au restaurant et lors des excursions.*
- le trajet aller / retour jusqu'au site de vacances (village vacances et gare)

TRANSPORT

Pour les personnes venant en véhicule personnel, un parking gratuit est disponible au village vacances. Les arrivées s'effectuent de 17h à 20h. Pour les arrivées en train, une navette Cévéo gratuite est assurée entre la gare de Lourdes et le village vacances, uniquement sur réservation : départ de la gare de Lourdes à 15h ou 20h le jour de l'arrivée, et départ du village à 8h le jour du départ (*prévoir un train à partir de 9h*).

En dehors de ces horaires ou depuis une autre gare, Cévéo ne pourra pas assurer la prise en charge du transport. Pour toute information ou réservation de la navette, contactez l'accueil à partir d'avril au 05 62 92 84 72.

⁽¹⁾ Subvention ANCV non déduite du tarif proposé. ⁽²⁾ Déduction faite de la subvention de 215 € sous réserve d'éligibilité.

*Sous réserve de disponibilité

(Nous consulter pour savoir si nous avons ouvert de nouvelles dates)



BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ | Jura (39)

Bois d'Amont

Village vacances

A tout juste 1070 m d'altitude, Bois d'Amont se prélassse le long des rives de l'Orbe. Les forêts d'épicéas ou de hêtres, couvrent les hautes chaînes environnantes tandis que cascades et lacs franco-suisses offrent de rafraîchissantes baignades. Ici, le temps semble suspendu et votre séjour est tout simplement rempli de sérénité.

On Adore

- Pension Complète
- Espace Détente avec bassin d'agrément et solarium
- Découverte touristique
- Menus spécifiques sur demande



Piscine



Pension Complète



Wi-Fi dans tout le village



Animaux autorisés



Laverie

L'HÉBERGEMENT

Hébergement en chambre 2 personnes. Télévision dans les chambres. Les chambres sont réparties dans 2 bâtiments accessibles avec ascenseur. Sanitaires complets dans chaque logement.

LES ÉQUIPEMENTS

Espace détente couvert et chauffé avec bassin d'agrément, bain à remous, sauna, hammam et solarium, bar, prêt de livres, de jeux de société et de cartes à jouer, tennis de table, accès Wi-Fi gratuit au bar et à la réception, laverie, parking extérieur réservé au village club.

LA RESTAURATION

Le restaurant du village club propose une formule en pension complète avec des menus variés et adaptés à vos activités.



Votre séjour 8 jours / 7 nuits

« Découverte des traditions artisanales du Jura »

JOUR
1

Arrivée en fin d'après-midi. Installation. Apéritif de bienvenue et présentation du programme. Dîner et soirée animée.

JOUR
2

Découverte de la **station de Bois d'Amont**, située entre le massif de Noirmont et la forêt du Risoux. Déjeuner au village. **Visite du Musée de la Boissellerie**. Dîner et soirée animée.

JOUR
3

Avec notre moniteur, initiez-vous à la **marche nordique**, sport doux aux bienfaits complets, pour une santé tonique ! Déjeuner au village. Dans l'après-midi, **découverte de différents jeux en bois**. Jeux apéro, dîner et soirée animée.

JOUR
4

Départ pour la **découverte de la ville de Genève**, son jet d'eau, ses jardins. Déjeuner au restaurant. Direction **Yvoire**, la cité médiévale classée parmi les plus beaux villages de France. Commentaires de notre guide et temps libre. Enfin, **traversée du Lac Léman en bateau** qui vous mènera de la rive française jusqu'à **Nyon**, en Suisse. Dîner et soirée animée.

JOUR
5

Temps libre ou de détente dans l'espace bien-être du village : bassin d'agrément, sauna, hammam... Déjeuner au village. Direction **Saint-Claude** ; visite de l'**atelier d'un Maître Pipier** pour assister à une démonstration de fabrication et découvrir une collection de pipes anciennes. Ensuite visite guidée de la **Cathédrale Saint-Pierre**. Jeux apéro, dîner et soirée animée.

JOUR
6

Au départ du village vacances, **balade accompagnée (environ 2h)**. Déjeuner au village. Départ pour le **Musée du Lapidaire de Lamoura** retraçant l'histoire de ces paysans du Haut-Jura qui, en complément de leur activité agricole, taillaient les pierres destinées à la bijouterie durant les hivers rigoureux et interminables. Au retour, **balade dans les tourbières du lac de Lamoura**, sur un sentier aménagé. Dîner et soirée animée.

JOUR
7

Dans le **Fort des Rousses**, visite des célèbres **caves d'affinage de Comté**. Puis temps libre dans la station des Rousses et les commerces... Déjeuner au village. Détente dans l'**espace bien-être du village vacances** : bassin d'agrément, sauna, hammam... Jeux apéro, dîner et soirée animée.

JOUR
8

Petit déjeuner. Retour vers la ville d'origine avec un panier repas à emporter.

Les programmes d'activités sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'être aménagés selon les conditions météorologiques ou la disponibilité du prestataire. Bassin d'agrément couvert et chauffé à disposition sur le centre, n'oubliez pas votre tenue de bain !

VOTRE SÉJOUR À

492 € ⁽¹⁾
par personne

AVEC SUBVENTION

277 € ⁽²⁾
par pers.

DATES*

Du 01/05 au 08/05/27	Du 21/08 au 28/08/27
Du 15/05 au 22/05/27	Du 28/08 au 04/09/27
Du 26/06 au 03/07/27	Du 18/09 au 25/09/27
Du 03/07 au 10/07/27	Du 02/10 au 09/10/27

Les tarifs comprennent :

- la pension complète du dîner du 1er jour au déjeuner à emporter du dernier jour (1/4 vin compris, café au déjeuner)
- l'hébergement base 2 personnes par chambre en prestation hôtelière (lits faits à l'arrivée, linge de toilette fournis)
- les excursions et les visites mentionnées au programme
- un accompagnateur Cévéo
- les animations et les activités sur le village
- les transferts aller (jour 1) et retour (jour 8) entre la gare de St-Claude et le village
- le transport pour les excursions
- les frais de dossier

Les tarifs ne comprennent pas :

- la taxe de séjour (tarif 2026) : 0.88 € / nuit / pers.
- le supplément single (1 pers./chambre) : 95 € / pers./8jours
- la prise en charge individualisée des bagages au départ et à l'arrivée
- l'assurance annulation garantie épidémie / rapatriement / interruption de séjour avec ASSURINCO / MUTUAIDE ASSISTANCE :
 - **Multirisque** : 4,2% par dossier (*hors subvention*)
- les animaux de compagnie : 9 € / animal / nuit. *Les animaux de compagnie sont autorisés sur le village mais pas au restaurant et lors des excursions.*
- le trajet aller / retour jusqu'au site de vacances (village vacances et gare)

TRANSPORT

Pour les personnes venant en véhicule personnel, un parking gratuit est disponible au village vacances. Les arrivées s'effectuent de 17h à 20h. Pour les arrivées en train, une navette Cévéo gratuite est assurée entre la gare de Saint-Claude et le village vacances, uniquement sur réservation : départ de la gare de Saint-Claude à 17h le jour de l'arrivée, et départ du village à 8h15 le jour du départ (*prévoir un train à partir de 9h45*).

En dehors de ces horaires ou depuis une autre gare, Cévéo ne pourra pas assurer la prise en charge du transport. Pour toute information ou réservation de la navette, contactez l'accueil à partir d'avril au 03 84 60 95 47.

⁽¹⁾ Subvention ANCV non déduite du tarif proposé. ⁽²⁾ Déduction faite de la subvention de 215 € sous réserve d'éligibilité.

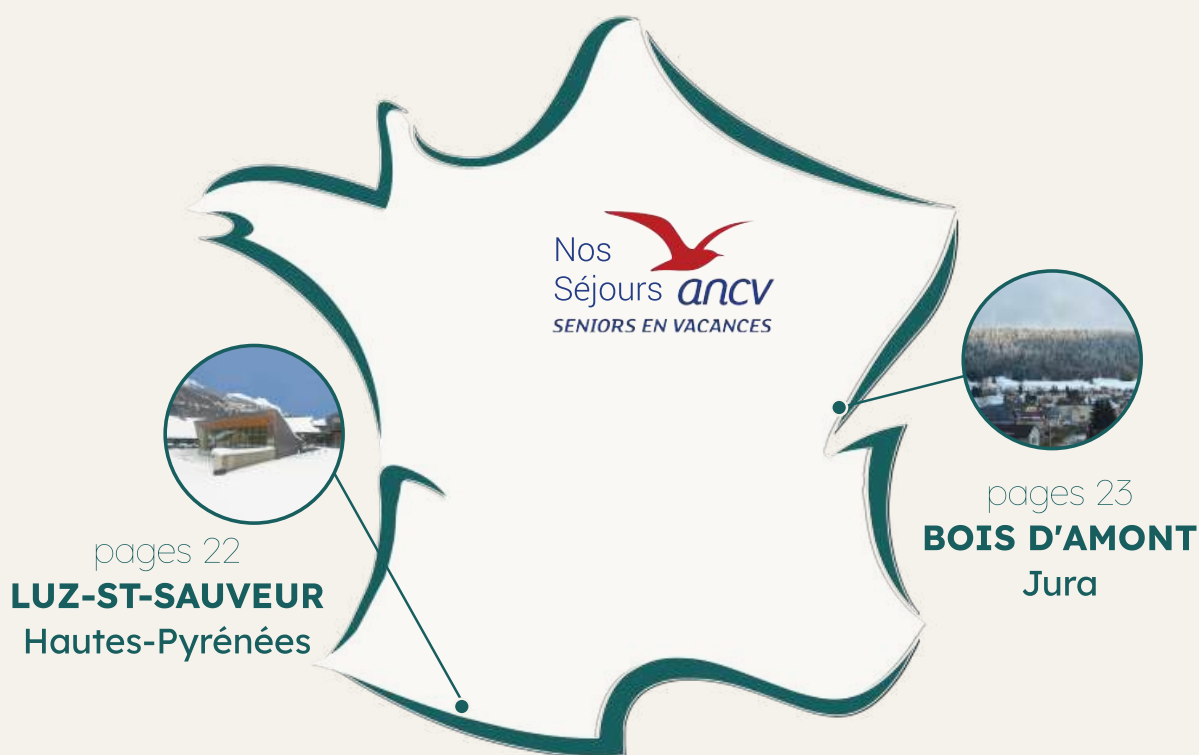
*Sous réserve de disponibilité

(Nous consulter pour savoir si nous avons ouvert de nouvelles dates)

Cap sur L'HIVER



NOS DESTINATIONS



Entre Jura et Pyrénées, l'hiver autrement

Des paysages immaculés du Haut-Jura aux sommets majestueux des Pyrénées, vivez un hiver placé sous le signe de la découverte et du bien-être.

À Bois d'Amont comme à Luz-Saint-Sauveur, laissez-vous séduire par des villages de caractère, des balades en raquettes au cœur d'une nature préservée, des panoramas à couper le souffle et un riche patrimoine local.

Entre visites culturelles, spécialités régionales, moments de détente dans les espaces bien-être et soirées conviviales, profitez d'un séjour tout compris où chaque journée est une invitation à prendre le temps, respirer le grand air et partager des instants inoubliables.

Luz-Saint-Sauveur

Votre séjour 8 jours / 7 nuits

« Fêtes de fin d'année
dans les Pyrénées »

JOUR
1

Arrivée en fin d'après-midi. Installation. Réunion d'information sur votre séjour et apéritif de bienvenue. Dîner et soirée animée.

JOUR
2

Découverte de **St-Savin**, typique village moyen âgeux, avec panoramique, un des plus beaux villages des Hautes-Pyrénées. A pied, visite guidée de la **vieille ville de Lourdes** sur les pas de Bernadette Soubirous. Déjeuner au restaurant. Visite du **Domaine des Sanctuaires**. Temps libre. Dîner et soirée animée.

JOUR
3

Promenade au **marché de Luz-Saint-Sauveur** et découverte de la **Chapelle Solférino**. Temps libre. Déjeuner au village. **Balade en raquettes*** avec guide à **Gavarnie, grandiose cirque glaciaire**. Dîner et soirée animée.

JOUR
4

Balade en raquettes* avec guide autour de Barèges. Déjeuner au village. **Détente dans le centre balnéo** du village de vacances : jacuzzi, sauna, banquettes massantes... Espace privatisé, sur inscription. Dîner et soirée animée.

JOUR
5

Temps libre dans Luz-St-Sauveur pour les derniers achats. Déjeuner au village. Visite de **la Carde, dernière fabrique de lainage des Pyrénées**. Dîner et soirée animée.

JOUR
6

RÉVEILLON 2027 !

Balade vers le Château Sainte-Marie depuis lequel vous aurez une très belle vue panoramique sur **les vallées du Gave de Pau et du Bastan**. Déjeuner au village. Après-midi « **Jeux du Réveillon** » sur le village, accompagnés de chocolat et de vin chaud. Repas de Réveillon et soirée animée.

JOUR
7

Détente dans le centre balnéo du village de vacances : jacuzzi, sauna, banquettes massantes... Espace privatisé, sur inscription. Déjeuner au village. Visite guidée dans le **Val d'Azun**, surnommé l'Eden des Pyrénées jusqu'au **Col du Soulor**, cette vallée a su garder son authenticité pyrénéenne. Passage par **Aucun**, un très beau village typique de la région. Dîner et soirée animée.

JOUR
8

Petit déjeuner. Retour vers la ville d'origine avec un panier repas à emporter.

Les programmes d'activités sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'être aménagés selon les conditions météorologiques ou la disponibilité du prestataire. Bassin d'agrément couvert et chauffé à disposition sur le centre, n'oubliez pas votre tenue de bain !

VOTRE SÉJOUR À

492 € ⁽¹⁾
par personne

AVEC SUBVENTION

277 € ⁽²⁾
par pers.

DATES*

Du 19/12 au 26/12/27

Les tarifs comprennent :

- la pension complète du dîner du 1er jour au déjeuner à emporter du dernier jour (1/4 vin compris, café au déjeuner)
- l'hébergement base 2 personnes par chambre en prestation hôtelière (lits faits à l'arrivée, linge de toilette fournis)
- les excursions et les visites mentionnées au programme
- un accompagnateur Cévéo
- les animations et les activités sur le village
- le supplément single (1 pers./logement) : **gratuit**
- les transferts aller (jour 1) et retour (jour 8) entre la gare de Lourdes et le village (**sur inscription avant l'arrivée**)
- le transport pour les excursions
- les frais de dossier

Les tarifs ne comprennent pas :

- la taxe de séjour (tarif 2026) : 0.91 € / nuit / pers.
- la prise en charge individualisée des bagages au départ et à l'arrivée
- **l'assurance annulation garantie épidémie / rapatriement / interruption de séjour avec ASSURINCO / MUTUAIDE ASSISTANCE :**
 - **Multirisque** : 4,2% par dossier (*hors subvention*)
- les animaux de compagnie : 9 € / animal / nuit. *Les animaux de compagnie sont autorisés sur le village mais pas au restaurant et lors des excursions.*
- le trajet aller / retour jusqu'au site de vacances (village vacances et gare)

TRANSPORT

Pour les personnes venant en véhicule personnel, un parking gratuit est disponible au village vacances. Les arrivées s'effectuent de 17h à 20h.

Pour les arrivées en train, une navette Cévéo gratuite est assurée entre la gare de Lourdes et le village vacances, uniquement sur réservation : départ de la gare de Lourdes à 15h ou 20h le jour de l'arrivée, et départ du village à 8h le jour du départ (*prévoir un train à partir de 9h*).

En dehors de ces horaires ou depuis une autre gare, Cévéo ne pourra pas assurer la prise en charge du transport. Pour toute information ou réservation de la navette, contactez l'accueil à partir d'avril au 05 62 92 84 72.

⁽¹⁾ Subvention ANCV non déduite du tarif proposé. ⁽²⁾ Déduction faite de la subvention de 215 € sous réserve d'éligibilité.

*Sous réserve de disponibilité

(Nous consulter pour savoir si nous avons ouvert de nouvelles dates)

Bois d'Amont

Votre séjour 8 jours / 7 nuits

« Découverte des traditions artisanales du Jura »

JOUR
1

Arrivée en fin d'après-midi. Installation. Apéritif de bienvenue et présentation du programme. Dîner et soirée animée.

JOUR
2

Découverte de la **station de Bois d'Amont**, située entre le massif de Noirmont et la forêt du Risoux dans une ancienne vallée glaciaire. Déjeuner au village. Visite guidée du **Musée de la Boissellerie de Bois d'Amont**, ancienne scierie restaurée, un hommage à l'ingéniosité des artisans du bois local, l'épicéa. Dîner au village.

JOUR
3

Départ pour la **découverte de la ville de Genève**, son jet d'eau, ses jardins. Déjeuner au restaurant. Visite guidée d'**Yvoire**, la cité médiévale au célèbre bourg fleuri qui est classée parmi les plus beaux villages de France et temps libre. Enfin, montez à bord d'un **bateau pour une traversée du Lac Léman** qui vous mènera de la rive française jusqu'à **Nyon, en Suisse**. Jeux apéro, dîner et soirée animée.

JOUR
4

Au départ du village vacances, **balade accompagnée en raquettes** (ou à pied en fonction de l'enneigement). Déjeuner au village vacances. Départ pour le **Musée du Lapidaire de Lamoura**. Dîner et soirée animée.

JOUR
5

Dans le **Fort des Rousses**, visite des célèbres caves d'affinage de Comté. Puis temps libre dans la **station des Rousses** et les commerces. Déjeuner au village. **Détente dans l'espace bien-être** du village vacances : bassin d'agrément, sauna, hammam... Jeux apéro, dîner et soirée animée.

JOUR
6

RÉVEILLON 2027 !
Temps libre et de détente dans l'espace bien-être du village vacances : piscine d'agrément, sauna, hammam... Déjeuner au village. **Direction Saint Claude** ; visite de l'atelier d'un Maître Pipier. Ensuite visite guidée de la **Cathédrale Saint-Pierre**. Dîner et soirée animée.

JOUR
7

Temps libre et de détente dans l'espace bien-être du village vacances : piscine d'agrément, sauna, hammam... Déjeuner au village. Dans l'après-midi **découverte de différents jeux en bois**. Jeux apéro, dîner et soirée animée.

JOUR
8

Petit déjeuner. Retour vers la ville d'origine avec un panier repas à emporter.

Les programmes d'activités sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'être aménagés selon les conditions météorologiques ou la disponibilité du prestataire. Bassin d'agrément couvert et chauffé à disposition sur le centre, n'oubliez pas votre tenue de bain !

VOTRE SÉJOUR À

492 € ⁽¹⁾
par personne

AVEC SUBVENTION

277 € ⁽²⁾
par pers.

DATES*

Du 19/12 au 26/12/27

Les tarifs comprennent :

- la pension complète du dîner du 1er jour au déjeuner à emporter du dernier jour (1/4 vin compris, café au déjeuner)
- l'hébergement base 2 personnes par chambre en prestation hôtelière (lits faits à l'arrivée, linge de toilette fournis)
- les excursions et les visites mentionnées au programme
- un accompagnateur Cévéo
- les animations et les activités sur le village
- les transferts aller (jour 1) et retour (jour 8) entre la gare de St-Claude et le village (**sur inscription avant l'arrivée**)
- le transport pour les excursions
- les frais de dossier

Les tarifs ne comprennent pas :

- la taxe de séjour (tarif 2026) : 0.88 € / nuit / pers.
- le supplément single (1 pers./chambre) : 95 € / pers. / 8 jours
- la prise en charge individualisée des bagages au départ et à l'arrivée
- **l'assurance annulation garantie épidémie / rapatriement / interruption de séjour avec ASSURINCO / MUTUAIDE ASSISTANCE :**
 - **Multirisque** : 4,2% par dossier (*hors subvention*)
- les animaux de compagnie : 9 € / animal / nuit. *Les animaux de compagnie sont autorisés sur le village mais pas au restaurant et lors des excursions.*
- le trajet aller / retour jusqu'au site de vacances (village vacances et gare)

TRANSPORT

Pour les personnes venant en véhicule personnel, un parking gratuit est disponible au village vacances. Les arrivées s'effectuent de 17h à 20h.

Pour les arrivées en train, une navette Cévéo gratuite est assurée entre la gare de Saint-Claude et le village vacances, uniquement sur réservation : départ de la gare de Saint-Claude à 17h le jour de l'arrivée, et départ du village à 8h15 le jour du départ (*prévoir un train à partir de 9h45*).

En dehors de ces horaires ou depuis une autre gare, Cévéo ne pourra pas assurer la prise en charge du transport. Pour toute information ou réservation de la navette, contactez l'accueil à partir d'avril au 03 84 60 95 47.

⁽¹⁾ Subvention ANCV non déduite du tarif proposé. ⁽²⁾ Déduction faite de la subvention de 215 € sous réserve d'éligibilité.

*Sous réserve de disponibilité

(Nous consulter pour savoir si nous avons ouvert de nouvelles dates)

COMMENT RÉSERVER VOTRE SÉJOUR ANCV SÉNIORS EN VACANCES 2027 ?



ÉTAPE 1



INSCRIPTION AU PROGRAMME SÉNIORS EN VACANCES DE L'ANCV

Il est indispensable de vous inscrire au programme Séniors en Vacances de l'ANCV (*Agence Nationale pour les Chèques-Vacances*).

Remplissez le bulletin d'inscription figurant en dernière page du catalogue ANCV Séniors en Vacances.



Joignez obligatoirement les pièces suivantes :

- Une copie de la carte d'identité en cours de validité de chaque participant
- Une photocopie de toutes les pages du dernier avis d'imposition (pour chaque participant s'il ne figure pas sur le même avis)
- En cas de perte d'autonomie ou de handicap : une copie d'un justificatif
(carte d'invalidité, notification AAH, pension d'invalidité, notification du conseil départemental ou de la CARSAT selon le GIR)



Envoyez l'ensemble à l'adresse suivante :

ANCV Séniors en Vacances
TSA 41234
57072 METZ Cedex 3

Cette modalité est indispensable pour pouvoir participer au programme Séniors en Vacances et le cas échéant bénéficier de l'aide financière de l'ANCV.

ÉTAPE 2



RÉSERVATION DE VOTRE SÉJOUR AVEC CÉVÉO

Sans attendre la réception de votre confirmation ANCV, vous pouvez réserver votre séjour auprès de Cévéo et vous assurer de la disponibilité :



**Réservation par téléphone
UNIQUEMENT avec l'un de nos
conseillers au 04.73.77.56.14,
du lundi au vendredi de 9h à 18h30.**



À faire lors de votre appel :

- Choisissez votre destination (mer, montagne ou campagne parmi les 8 villages Cévéo)
- Précisez vos dates souhaitées, vos informations personnelles, votre moyen de transport
- Indiquez si vous souhaitez souscrire à l'assurance annulation
- Transmettez votre numéro ANCV (si déjà reçu) ou vous pourrez nous le fournir dès réception.



IMPORTANT

- Un acompte de 30 % du montant total du séjour est demandé dans un délai de 5 jours suivant votre réservation

- Le solde est à régler au plus tard 30 jours avant le début du séjour

- Si le numéro de dossier ANCV ne nous est pas communiqué au plus tard 30 jours avant le séjour, un supplément de 50 € par personne sera automatiquement appliquée.

**Le numéro de dossier ANCV qui
vous sera attribué est valable
uniquement pour l'année civile
en cours.**

Après traitement, vous recevrez :

- Un courrier de confirmation précisant votre éligibilité
- Un numéro de dossier ANCV (ex : ID2580), indispensable pour la suite de votre inscription

UN DOUTE, UNE QUESTION ?

Contact ANCV : 09 69 32 06 16



LES SÉNIORS ÉLIGIBLES AU PROGRAMME

- Les personnes âgées de 60 ans et plus
- Les retraitées ou sans activité professionnelle
- Les résidents en France

ET :

- Le/ La conjoint qui figure sur la déclaration fiscale annuelle (*marié ou pacsé*) ; quel que soit son âge, il/elle bénéficie des mêmes conditions que le senior éligible au programme
- Les personnes en situation de handicap dès 55 ans et justifiant d'une carte d'invalidité ou d'une allocation de compensation de leur handicap.



LES SÉNIORS ÉLIGIBLES À L'AIDE ANCV

Merci de vous référer aux critères de l'ANCV :



www.ancv.com/seniors-en-vacances-sev



ASSURANCE SÉJOUR

POUR DES VACANCES 100% SEREINES

XPLORASSUR

Mutuaide

4,2%

PAR PERSONNE

Prix du séjour hors
subvention ANCV

Assurance Multirisques

- Annulation Multirisques
- Indemnité bagage
- Indemnisation en cas d'interruption de séjour
- Assistance médicale et rapatriement
- Assistance véhicule en cas de panne, accident ou vol

La souscription de cette assurance doit se faire impérativement lors de la réservation de votre séjour.
Pour tout complément d'information sur les conditions vous pouvez vous rendre directement que le site de notre partenaire www.xplorassur.com

Ces informations n'ont aucune valeur contractuelle. Pour plus de précisions, vous pouvez vous reporter aux conditions particulières de ventes ou aux conditions de l'assurance accessibles sur simple demande auprès de nos services au 04.73.77.56.14.

Réservez vos vacances toute l'année, en quelques clics !
Réservez vos vacances toute l'année dans tous les villages Cévéo,
avec des disponibilités en direct et un paiement sécurisé.



- ✓ Une navigation fluide et rapide
- ✓ Une recherche de séjour simple
- ✓ Des disponibilités en direct
- ✓ Des paiements sécurisés et les e-chèques vacances acceptés
- ✓ Un espace personnel pour suivre vos réservations

www.ceveo.com



SAS au capital de 300 000 € - RCS Clermont-Ferrand 412 082 190 - Siret : 412082 190 - Code APE : 5 520z - N° TVA intracommunautaire : fr12 412 082 190 - Immatriculation au registre des opérateurs de voyages et séjours : IM063100040

Conception/réalisation : Service Communication Cévéo. **Crédits Photos** : CEVEO - Adobe Stock - Office de tourisme de Mimizan Plage - Office de tourisme de Gruissan - Matthieu Parent - Sogestar - Medoc Atlantique - Yohan ESPIAUBE - OT de Luz - Cévéo - Photos non contractuelles. Photos non contractuelles - **Impression** : Imprimerie Champagnac - 15 000 Aurillac - **Publication** : Septembre 2026. En cas de faute d'impression ou d'oubli dans l'édition de ce catalogue, Cévéo se réserve le droit de rectifier toute erreur qui se serait glissée dans ce document. Document non contractuel.



Conditions Générales de Ventes Individuelle

Article 1 : Désignation du Vendeur

La société CEVEO, SAS au capital social de 300 000 €, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CLERMONT-FERRAND sous le n°412 082 190 dont le siège social est situé 27 route du Cendre à CURNON D'AUVERGNE (63800).
Email : contact@ceveo.com

Article 2 : Définitions

Les termes mentionnés ci-dessous ont, dans les présentes Conditions Générales de Vente, la signification suivante :

- « Client » ou « vacancier » : désigne le cocontractant du Vendeur.
- « Conditions Générales de Vente » ou « CGV » : désigne les présentes Conditions Générales de Vente encadrant les modalités de réservation du séjour par le Client ainsi que son exécution.
- « Partie(s) » : au pluriel désigne ensemble le Vendeur et le Client. Au singulier, désigne une seule des deux parties.
- « Plateforme » ou « site » : désigne le site internet de CEVEO par l'intermédiaire duquel le Client peut réserver son séjour.

Article 3 : Champ d'application

L'objet des présentes Conditions Générales de Ventes et de fixer les obligations respectives de la société CEVEO et du vacancier dans leur relation contractuelle relative à la vente d'un séjour.

Le fait pour CEVEO de ne pas prévaloir de l'une ou plusieurs dispositions des présentes Conditions ne saurait être assimilés à une renonciation. Il ne saurait être admis qu'une quelconque tolérance ou dérogations aux présentes Conditions Générales emporte renonciation à celles-ci.

Toute réservation implique l'application sans réserve par le Groupe et son adhésion pleine et entière aux présentes Conditions Générales de Ventes qui prévalent sur tout autre document, sauf accord dérogatoire, écrit et préalable de CEVEO.

Article 4 : Détail des séjours

Le Client est invité à se reporter aux indications du contrat pour connaître précisément le contenu des prestations de chaque lieu de séjour.

Article 5 : Réservation – confirmation – paiement du séjour

5.1 Condition d'inscription et de réservation

L'inscription du Client (également dénommé ci-après le vacancier) au séjour peut se faire sur internet directement par téléphone, par mail ou exceptionnellement et sur rendez-vous dans les locaux de CEVEO (Ci-après dénommé le Vendeur), dont l'adresse figure sur les présentes Conditions Générales.

Le contrat n'est valablement formé entre les parties qu'après réception par le Vendeur de l'inscription du client au séjour et paiement par celui-ci d'un acompte de 30 % du montant global du séjour.

Le Client devra s'acquitter en plus du paiement des frais de dossier et du coût de l'assurance voyage en cas de souscription, lorsque l'inscription intervient à plus de 30 jours du départ.

Dans le cadre d'une réservation effectuée en ligne sur le site www.ceveo.com, le Client procédera à l'enregistrement de sa carte bancaire. Le montant de l'acompte susmentionné sera débité immédiatement et le solde du prix 30 jours avant le début du séjour.

Dans le cadre d'une réservation par téléphone ou directement dans les locaux du Vendeur, le paiement de l'acompte lui sera également exigé immédiatement. Le solde du prix sera à régler 30 jours avant le début du séjour par les moyens de paiement acceptés par CEVEO.

Le Vendeur garanti, sauf cas de force majeure, le stockage sécurisé des données bancaires du Client et s'engage à leur suppression au plus tard dans un délai 72 heures après la fin du séjour.

Les frais de dossier s'élèvent à 35 € par

dossier en cas de réservation directement au sein des locaux du Vendeur ou par téléphone. La réservation d'un séjour par internet est exonérée du paiement de ces frais. Ces frais sont remboursables en cas d'annulation du séjour du fait du Vendeur.

Le solde du prix devra être réglé par le Client au Vendeur au plus tard 30 jours avant le début du séjour.

Pour toute inscription du Client à un séjour moins de 30 jours avant le départ, l'intégralité du montant du séjour sera exigée au moment de de son inscription.

Tout retard de paiement donnera lieu à l'application de pénalités de retard au taux légal outre à une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement lorsque le Client revêt la qualité de professionnel et/ou pour des séjours réservés dans un cadre professionnel.

Le paiement complet du premier acompte conditionne l'envoi par CEVEO de la confirmation de réservation comprenant les renseignements pratiques pour l'organisation du Client.

A défaut pour le Client de satisfaire au paiement des acomptes dans les délais requis, CEVEO se réserve le droit de refuser l'accès au séjour, de considérer le contrat comme résilié et de réclamer le montant total du séjour à titre d'indemnité.

Les dépenses de nature personnelles sont à régler sur place avant la fin du séjour. La facture définitive sera envoyée dans les jours suivant l'exécution de la prestation.

En l'absence de règlement du solde et d'annulation dûment notifiée, CEVEO sera en droit de considérer le contrat comme résilié et réclamer le montant total du séjour à titre de dommages et intérêts, sous réserve des conditions d'annulation et de modifications décrites ci-après.

L'engagement de CEVEO devient définitif dès l'envoi de la confirmation de réservation au client après paiement par celui-ci de l'acompte exigé ou du montant total du séjour selon la date de réservation choisie pour le séjour concerné.

L'inscription du Client emporte acceptation par celui-ci de l'ensemble des conditions générales de vente du Vendeur librement accessible depuis son site internet et dont le Client déclare avoir pris connaissance.

Dès l'encaissement de l'acompte par le Vendeur, une confirmation de réservation sera envoyée par mail au client.

L'ensemble des documents contractuels (inscription, confirmation de réservation, carnet de séjour ect) sont accessibles à tout moment par le client sur son espace personnel ou sur simple demande à l'adresse suivante : reservation@ceveo.com. Au choix du Client et sur demande expresse de sa part, les documents contractuels pourront lui être envoyés par mail ou par voie postale, aux coordonnées indiqués au Vendeur par le Client.

5.2 Description du séjour et tarifs

Les tarifs sont exprimés Toutes Taxes comprises (hors taxes de séjour et frais de dossier à hauteur de 35 € par dossier), incluant notamment la TVA au taux en vigueur au jour de la réservation.

CEVEO se réserve le droit de modifier ses tarifs dans l'éventualité d'une augmentation des taxes auxquelles les séjours sont assujettis outre sa volonté du Vendeur de les réviser.

CEVEO rappelle également que l'hébergement prévu à la location l'est pour un nombre de personne déterminé et ne saurait en aucun cas être occupé par un nombre supérieur de vacanciers. Il est précisé qu'un enfant en bas âge est considéré comme occupant à part entière.

Dans le cadre d'un séjour en pension, un supplément de 20 € par nuit sera réclamé par CEVEO pour toute personne seule dans son logement afin de compenser la perte des lits non occupés.

Pour les séjours en pension, le logement sera attribué par CEVEO au vacancier en fonction de sa composition familiale. Le vacancier ne pourra donc choisir librement son type d'hébergement.

En outre, il est précisé que la première

prestation de pension comprise correspond au dîner du 1er jour et la dernière au petit-déjeuner du dernier jour du séjour.

5.2.1 Taxe de séjour

Dans le cadre de la législation en vigueur dans certaines communes, un arrêté municipal fait obligation aux vacanciers d'acquitter une taxe de séjour dont le montant est variable selon la commune et la période de séjour. Celle-ci s'applique uniquement aux personnes de plus de 18 ans.

Cette taxe est payable sur place à l'arrivée du Client ou lors de son enregistrement en ligne ouvert 5 jours avant son arrivée.

Une facture pourra être émise à la demande du Client.

5.3 Les informations touristiques générales

Les informations concernant les villages CEVEO ou les destinations partenaires (accès, services, équipements sportifs, activités ou manifestation à proximité, tarifs ...) et ne faisant pas l'objet d'une facturation par CEVEO sont données à titre indicatif, de sorte que le Vendeur ne peut être tenu pour responsable en cas de modification d'information ou d'annulation de ces prestations.

5.4 Les modes de paiement

Pour le paiement du séjour, CEVEO accepte les modes de règlements suivants : carte bancaire, virement, chèque vacances ANCV, e-chèque vacances ANCV connect, chèques (sous réserve d'être libellés à l'ordre de CEVEO et d'être adressés jusqu'à 30 jours avant le début du séjour).

Le règlement par avoir n'est pas admis pour le paiement du 1er acompte.

Le dossier d'inscription et les documents de réservations sont consultables à tout moment par le Client sur son espace personnel, par mail ou sur support papier s'il en a fait la demande.

Lorsque le Client effectue sa demande d'inscription à un séjour depuis le site internet du Vendeur, le paiement de l'acompte lui sera débité immédiatement et le solde 30 jours avant le début du séjour.

A cette fin, le Client accepte d'enregistrer sa carte bancaire sur le site internet du Vendeur, tel qu'indiqué à l'article 1° « Condition d'inscription et de réservation.

L'acompte et le solde du prix du séjour sont payables par carte bancaire directement sur le site internet de CEVEO via un lien de paiement sécurisé.

Les dossiers de réservation sont consultables en ligne sur l'espace personnel du Client ; par mail ou sur support papier s'il en a fait la demande.

5.5 Réductions tarifaires et promotionnelles

CEVEO se réserve le droit d'organiser des opérations promotionnelles dans le respect de la réglementation en vigueur. Les tarifs appliqués dans le cadre de ces opérations sont valables uniquement selon les conditions de ventes particulières liées à ces opérations et ne peuvent être accordées pour des ventes effectuées en dehors de celles-ci ou antérieures à leur mise en place.

Article 6 : Modification – annulation de séjour

6.1 Modification ou annulation du fait du Client

Toute modification (lieu de séjour, dates de séjour, nombre de participants, type de logement ect) de la réservation de la part du Client équivaut à une annulation de la réservation initiale et implique une nouvelle réservation. Dans ce cas, les conditions d'annulation et de réservation s'appliquent de plein droit.

Toute annulation doit être notifiée par écrit à CEVEO par lettre recommandée avec avis de réception, ou par courriel à l'adresse suivante : reservation@ceveo.com. La date d'annulation retenue pour le calcul des frais ci-dessous est la date de première présentation du pli recommandée (AR de la poste faisant foi) à CEVEO ou la réception du courriel d'annulation.

En fonction de la date d'annulation, les pourcentages retenus par CEVEO sur le prix

total du séjour sont les suivants :

- plus de 60 jours avant le début du séjour : 10 % du montant total du séjour ;
- entre 60 à 30 jours avant le début du séjour : 25 % du montant total du séjour ;
- entre 29 et 14 jours avant le début du séjour : 50 % du montant total du séjour ;
- entre 13 et 8 jours avant le début du séjour : 75 % du montant total du séjour ;
- Moins de 8 jours avant le début du séjour : 100 % du montant total du séjour.

Dans tous les cas, les frais de dossier et le montant de l'assurance (si souscrite au contrat de réservation) sont conservés par CEVEO.

Pour les annulations et modifications des prestations « forfaits remontées mécaniques » et « location de matériel de ski » à moins de 10 jours avant la date de début du séjour, CEVEO conservera la totalité des sommes réglées. Aucun remboursement ne sera effectué.

En outre et en cas de non présentation à la date d'arrivée, d'arrivée ultérieure à celle prévue ou de départ anticipé, aucun remboursement ne pourra être effectué quelqu'un soit le motif.

6.2 Modification ou annulation du fait de CEVEO

Lorsque, avant le départ, le respect d'un élément essentiel du contrat est rendu impossible par la suite de circonstances indépendantes de la volonté de CEVEO, il en avisera le Client en l'informant de la faculté dont il dispose de résilier le contrat ou d'accepter la modification proposée.

Dans l'hypothèse d'une résiliation du contrat, le Client aura le droit au remboursement de la totalité des sommes versées. Cette résiliation ne donnera lieu au versement d'aucune indemnité.

De plus et si des circonstances indépendantes du fait de CEVEO l'y obligent, et notamment en cas de force majeure, contrainte climatiques, défaillance d'un fournisseur ou de fermeture administrative dont l'origine n'est pas imputable au Vendeur, ce dernier pourrait être dans l'obligation de modifier partiellement ou totalement ses programmes (fermeture totale ou partielle d'un site, d'un équipement commun de type piscine ou restant, ect), sans que sa responsabilité ne puisse être engagée.

Dans ces différentes éventualités, CEVEO s'efforcera de proposer des prestations équivalentes ou assimilées en remplacement sans pour autant qu'il ne s'agisse d'une obligation de résultat, de sorte que le Vendeur ne pourra en aucun être tenu pour responsable de ces modifications ou de l'annulation des prestations.

Le vacancier est libre d'accepter ou de refuser les modifications proposées par le Vendeur.

En application des dispositions de l'article L.211-14 II du Code du tourisme, le Client dispose de la faculté de résilier son contrat de séjour avant le début de celui-ci, si des circonstances exceptionnelles et inévitables survenant au lieu de destination ou à proximité immédiate de celui-ci, devaient avoir des conséquences importantes sur l'exécution du contrat ou sur le transport vers le lieu du séjour.

Dans l'hypothèse d'une résiliation du contrat et sous réserve que celle-ci intervienne avant le début du séjour, le vacancier aura le droit au remboursement de la totalité des sommes versées, sans que cette résiliation ne donne lieu à quelconque indemnité.

Article 7 : Arrivée et départ

Les hébergements sont mis à la disposition du vacancier à partir de 17 heures et jusqu'à 20 heures le jour de son arrivée et doivent être libérés au plus tard le dernier jour du séjour avant 10 heures.

En cas d'arrivée ou de départ en dehors des plages horaires susvisées, le vacancier devra directement prendre contact avec l'accueil du village vacances où son séjour a été réservé.

Les clés de l'hébergement seront remises au Client dès son arrivée et devront être restituées au Vendeur avant son départ.

Article 8 : Etat des lieux - dépôt de garantie – Enregistrement en ligne

Le versement d'un dépôt de garantie d'un montant de 200 € par hébergement sera demandé au Client à son arrivée, payable par chèque ou carte bancaire.

Un état des lieux d'entrée sera réalisé contradictoirement entre les parties lors de l'arrivée du Client et un état des lieux de sortie sera dressé avant son départ.

Le dépôt de garantie sera restitué au Client en fin de séjour déduction faite le cas échéant du coût du matériel cassé, endommagé ou perdu ou de toutes dégradations commises au sein de l'hébergement ou des équipements mis à sa disposition.

A l'issue du séjour et sous les réserves ci-dessus énoncées, le montant du dépôt de garantie versé par le vacancier lui sera restitué par CEVEO selon le mode de versement initialement choisi par le Client. CEVEO offre également au Client la possibilité de s'enregistrer en ligne avant son arrivée. A cette occasion, le dépôt de garantie sera versé en ligne par le vacancier. A cet effet, celui-ci devra procéder à l'enregistrement de sa carte bancaire en ligne et consentir à la prise d'une empreinte bancaire d'un montant de 1 € au bénéfice du Vendeur en cas de non-conformité de l'état des lieux d'entrée avec celui de sortie, sans pour autant que ce montant ne constitue la somme totale que CEVEO est en droit de réclamer au Client. En cas de casse, perte, endommagement d'objets ou de dégradations et détériorations imputables au Client affectant l'hébergement ou les équipements mis à sa disposition et en l'absence d'état des lieux de sortie, CEVEO fera parvenir des photographies avec une demande de règlement au Client avant de procéder à une quelconque retenue financière. Une retenue pourra également être effectué par le Vendeur en cas de non-paiement par le vacancier du solde restant dû (taxe de séjour, consommations, restaurations, services sur place, ...). L'empreinte sera levée automatiquement dans les délais habituellement pratiqués ou à la demande du Vendeur si aucune dégradation n'est constatée.

Le Vendeur garanti, sauf cas de force majeure, le stockage sécurisé des données bancaires du Client et s'engage à leur suppression au plus tard dans un délai de 72 heures après la fin du séjour.

Article 9 : Présence d'animaux

Les animaux domestiques – exceptés les chiens d'aveugles – ne sont pas acceptés sur tous les sites. Des pictogrammes présents sur les lieux de séjour indiquent l'autorisation ou non des animaux.

Un seul animal est autorisé par hébergement moyennant une participation forfaitaire. Il doit être à jour de ses vaccins et accompagné de son carnet de santé. Les animaux doivent être tenus en laisse dans sur les sites.

Les chiens de catégorie 1 et 2 visés par les dispositions de l'article L.211-12 du Code rural et de la pêche maritime sont interdits.

Le Client est responsable de son animal pendant le séjour et répondra de tout préjudice pouvant résulter de son comportement, de sorte que la responsabilité de CEVEO ne puisse pas être recherchée de ce chef.

Le Client est responsable de son animal pendant le séjour et répondra de tout préjudice pouvant résulter de son comportement, de sorte que la responsabilité de CEVEO ne puisse pas être recherchée de ce chef.

Article 10 : Règlement intérieur

Pour faciliter la vie des vacancier et le bien vivre ensemble, un règlement intérieur est affiché à l'accueil des lieux de séjour, dont il appartient au Client de prendre connaissance et de le respecter

Article 11 : Clause résolutoire

Le contrat sera résilié de plein droit sans formalité et sans délai en cas de non-respect par le vacancier des conditions générales de

vente, en ce compris également le Règlement Intérieur, de défaut ou retard de paiement, de comportement inapproprié perturbant le séjour des autres vacanciers ou de tout dommages causés par sa faute ou sa négligence. Le vacancier devra immédiatement quitter les lieux et pourra être expulsé si besoin avec le concours de la force publique.

Le maintien du vacancier dans les lieux après résiliation du contrat donnera lieu à l'allocation d'une indemnité d'occupation sans droit ni titre au bénéfice de CEVEO.

Article 12 : Réclamation

Toute réclamation après l'exécution du séjour pourra faire l'objet d'un courrier adressé par lettre recommandée avec avis de réception au Vendeur dans un délai de 30 jours après la fin du séjour à l'adresse suivante : CEVEO, service relation clientèle – 27 route du Cendre 63800 CURNON D'AUVERGNE.

Le Client devra en outre avoir pris soin lors de son séjour, de signaler sur place tout désagrément afin de limiter un éventuel préjudice.

Le Client devra spécifier dans son courrier de réclamation l'identité de la personne ayant réservé le séjour, le numéro de réservation, le lieu et date de séjour, le type d'hébergement accompagné de tous les justificatifs utiles permettant au Vendeur d'apprécier et de traiter sa réclamation.

Article 13 : Responsabilité

La location en résidence de tourisme et village de vacances n'entre pas dans le cadre de la responsabilité des hôteliers. En conséquence, la responsabilité de CEVEO ne serait être engagée en cas de perte, de vol ou de dégradation d'effets personnels dans ses villages vacances, tant dans les hébergements que dans les parkings ou espaces communs (local à ski, à vélo restaurant ...). La responsabilité de CEVEO ne saurait pas non plus être engagée en cas de comportement négligent ou imprudent du Client ou du non-respect des consignes de sécurité, des présentes Conditions Générales et du règlement intérieur.

Article 14 : Assurance

Le Vendeur est régulièrement assuré pour l'exercice de son activité. Pendant la durée du séjour, les Clients bénéficient de la responsabilité civile du Vendeur pour tout dommage corporels ou matériel dont CEVEO pourrait être responsable à leur égard. Les garanties assurance annulation, rapatriement et interruption de séjour ne sont pas comprises. Celle-ci demeure facultative et doit être souscrite, en cas de souscription, au moment de la réservation. Pour vous permettre de partir en toute tranquillité, CEVEO a choisi la compagnie d'assurance XPLOIRASSUR. Un résumé des garanties et tarifs vous seront adressés sur simple demande. La souscription doit être prise par tous les participants au séjour. Le vacancier dispose d'un délai de 14 jours à compter de la souscription pour exercer son droit de rétractation, sous réserve qu'aucun sinistre n'ait été déclaré et que la date de début du séjour intervienne plus de 14 jours après la date de souscription. Passé ce délai, la souscription est définitive et ne pourra faire l'objet d'aucun remboursement. CEVEO conseille vivement de souscrire à cette assurance. Les conditions et garanties étant consultables sur son site internet. Les assurances multirisques proposées ne comportent pas de garanties individuelles accident. Aussi, CEVEO invite ses Clients à vérifier leur couverture personnelle et à la compléter le cas échéant auprès de l'organisme de leur choix. Les conditions détaillées sont accessibles sur le site internet de CEVEO www.ceveo.com ou sur simple demande. Tout report de séjour soumis à l'assurance annulation ne pourra excéder 6 mois de la date de séjour initialement prévue.

Article 15 : Acceptation

L'envoi du règlement partiel ou total du séjour par l'acheteur vaut acceptation des

Conditions Générales de ventes dont il reconnaît avoir pris connaissance.

Les présentes Conditions ont donc vocation à se substituer à toutes autres conditions générales antérieurement appliquées.

Article 16 : Règlement des litiges – Médiateur du tourisme

La présente convention est régie par le droit français.

Tout litige né à l'occasion d'un séjour et/ou de l'interprétation des présentes Conditions Générales de Ventes sera réglé selon les dispositions du droit français et soumis aux tribunaux compétents. En application de l'article 12 et préalablement à la saisine de la juridiction, le Client devra faire parvenir, dans les 30 jours de la fin du séjour, une réclamation au Vendeur par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse suivante : CEVEO- Service relation clientèle – 27 Route du Cendre, 63800 CURNON D'AUVERGNE.

La réclamation devra être accompagnée de tout justificatifs utiles et appropriés à son examen.

En tout état de cause et à défaut de réponse dans un délai de 60 jours courant à compter de la première présentation du courrier recommandé au Vendeur, le Client dispose de la faculté de saisir gratuitement et en ligne le Médiateur du Tourisme et des Voyages (MTV) dans le délai d'un an de sa réclamation écrite adressée au Vendeur.

La saisine du Médiateur du Tourisme et des Voyages (MTV) pourra s'effectuer directement en ligne sur le site internet www.mtv.travel

Article 17 : Absence de droit de rétractation

En application des dispositions du Code de la consommation et notamment lorsque le contrat est conclu à distance, le consommateur dispose en principe d'un délai de quatorze jours à compter de la conclusion du contrat pour exercer son droit de rétractation, sans avoir à justifier de motif ni à payer de pénalités aux fins de remboursement, sauf si l'exécution des prestations a commencé avant la fin du délai de rétractation, avec l'accord exprès du Client et reconnaissance par celui-ci de la perte de son droit à rétractation.

Au cas particulier, le Client est informé que s'agissant de l'achat d'une prestation de services d'hébergement devant être fournie à une période déterminée, il ne peut bénéficier de ce droit. En conséquence, les ventes de séjours sont soumises aux conditions d'annulation et de modification figurant au sein des présentes Conditions générales.

Article 18 : Accessibilité aux lieux de séjour

Les établissements ne sont pas tous accessibles et/ou adaptés aux personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap. Pour assurer le confort et la sécurité de l'ensemble des voyageurs, les personnes concernées doivent obligatoirement fournir à CEVEO les informations essentielles sur leur situation pour permettre un accueil approprié au besoin. CEVEO propose des séjours au sein de villages vacances, campings et résidences mais ne disposent pas de structures médicales spécifiques. Ces lieux de séjour ne peuvent donc en aucun cas être habilités à administrer des soins et ne disposent pas de matériel médical (lit médicalisé, fauteuil roulant, déambulateur, béquilles). CEVEO et l'ensemble de son personnel et ses collaborateurs sont des professionnels du tourisme et ne disposent pas de formation médicale ou paramédicale. Le choix du séjour est de la seule responsabilité du vacancier, de sorte que la responsabilité de CEVEO ne puisse être recherchée en cas de structure choisie non adaptée ou d'absence d'équipements médicaux. CEVEO se réserve par ailleurs le droit de refuser une inscription pour une destination jugée non accessible ou d'annuler sans indemnité et remboursement tout séjour débuté avec des participants pour lesquels le séjour n'est pas exécutable en raison de l'état de santé ou des besoins d'assistance médicales du vacancier.

Article 19 : Rechargement des véhicules, vélos et trottinette électriques

Les installations électriques des hébergements mis à la disposition des vacanciers par CEVEO ne sont pas adaptées au rechargement des véhicules électriques. Le chargement ou rechargement de ces véhicules par branchement dans les logements ou parties communes des hébergements est strictement interdit.

Les trottinettes et vélos électriques peuvent être rechargés au sein des hébergements sous réserve d'une utilisation raisonnable et du strict respect des conditions de sécurité suivantes :

- Utilisation exclusive du chargeur d'origine de l'appareil ou d'un chargeur homologué ;
- Branchement direct sur une prise murale fixe ;
- Interdiction d'utiliser des rallonges multiprises ou tout type d'adaptateur non sécurisés ;
- Interdiction de recharger une batterie endommagée ou présentant un dysfonctionnement apparent ;
- Vigilance particulière pendant les temps de recharge et maintien des accès dégagés.

Certains établissements du Vendeur disposent d'espaces dédiés à la recharge. A cet égard, les Clients sont invités à se rapprocher de la direction afin de connaître les équipements disponibles et leurs modalités d'utilisation.

CEVEO se réserve le droit d'interdire toute recharge présentant un risque pour la sécurité des biens et des personnes. CEVEO ne pourra être tenu pour responsable des dommages et/ou accident qui surviendraient en cas de non-respect par le vacancier de ce qui précède.

En cas de dommages causés à ses biens et installations, CEVEO se réserve le droit d'engager toutes poursuites et voies de recours à l'encontre du contrevenant.

Article 20 : Restauration

CEVEO propose à ses Clients un service de restauration. A cet égard et lorsqu'il en profite, le Client a l'obligation de consommer dans l'enceinte du restaurant excepté lorsqu'il s'agit de panier-repas spécifiquement conçu pour être emportés. La consommation de nourriture et boissons personnelles dans l'enceinte du restaurant est interdite.

CEVEO se contente de mettre à la disposition de ses clients une offre de restauration et ne peut garantir que cette dernière répondra aux contraintes alimentaires de ses Clients.

Le Client fera donc son affaire personnelle de toute éventuelles contraintes le concernant eu égard à l'offre de restauration proposée, de sorte que CEVEO ne puisse jamais être inquétiée de ce chef.

La consommation d'alcool est interdite dans les espaces communs en dehors des restaurants et des bars.

Article 21 : Protection des données à caractère personnel

Les informations recueillies par CEVEO pour la réalisation de sa prestation sont réservées à cet usage exclusif et ne peuvent être communiquées aux tiers, excepté pour satisfaire à des injonctions administratives ou judiciaires.

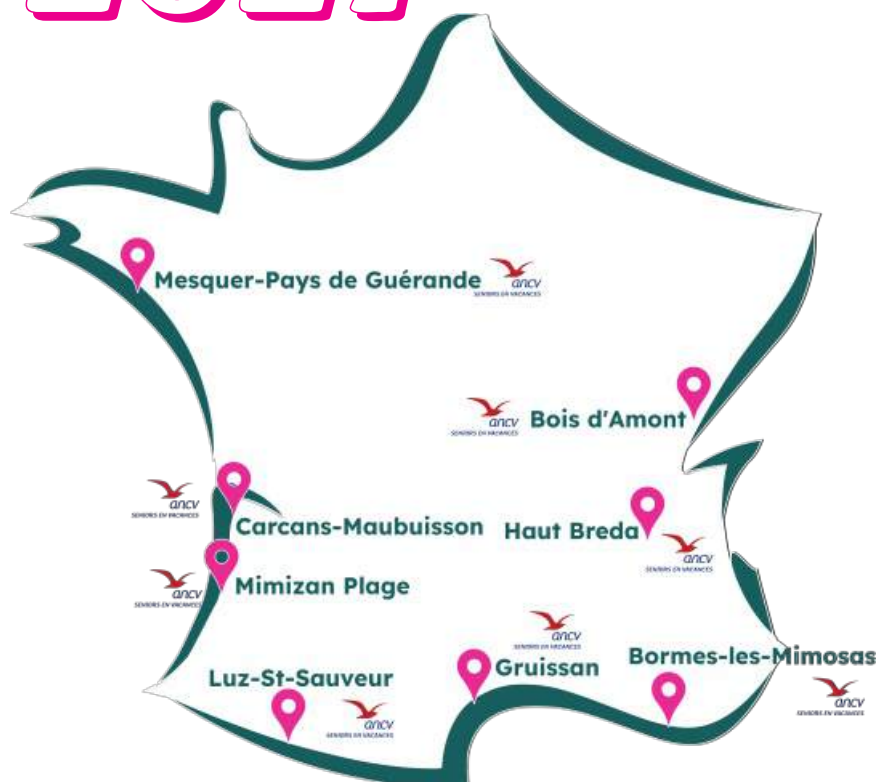
Conformément à la Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à la l'informatique, aux fichiers et à la liberté, tout acheteur dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données nominatives le concernant et communiquées au Vendeur pour la réservation de séjours.

L'acheteur peut exercer ces droits en contactant le Vendeur à l'adresse suivante : CEVEO, 27 route du Cendre 63800 CURNON D'AUVERGNE.

Article 22 : Garantie financière

Conformément à la législation en applicable, le Vendeur a souscrit une garantie financière auprès de GROUPAMA ASSURANCE CREDIT & CAUTION, dont le siège social est situé 8-10 rue d'Astorg – 75008 PARIS.

Destinations 2027



INFORMATIONS ET RESERVATIONS

04.73.77.56.14
reservation@ceveo.com

www.ceveo.com

*du lundi au vendredi
de 09h00 à 18h30
et le samedi de 9h30 à 12h30**

* ouverture le samedi matin de janvier à fin août 2027.